

Un accompagnement gratuit, complet et personnalisé

La CREA a mandaté l'opérateur Rouen Seine Aménagement / SEMAD pour mener cette opération d'amélioration de l'habitat sur le secteur de la Vallée du Cailly. Vous souhaitez réhabiliter votre logement : l'opérateur vous accompagne et vous guide gratuitement sur les plans technique et financier, du début à la fin de votre projet.

▪ **Montage de votre dossier :** l'opérateur visite votre logement en votre présence et vous indiquera si les travaux envisagés sont éligibles aux aides des financeurs. Si votre dossier est éligible, des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Anah, de la CREA et du Département.

Il vous aide également dans vos démarches auprès des entreprises afin de vous assurer que les prestations proposées sont conformes aux besoins de votre logement.

▪ **Montage financier :** selon votre situation, l'opérateur pourra vous proposer de mettre en place un système de paiement d'avance des subventions pour vous permettre de régler les entreprises au fur et à mesure des travaux. Il peut également faire le lien avec vos caisses de retraite ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour vous permettre de cumuler les aides financières.

▪ **Une fois votre dossier de subvention accepté en commission et les travaux démarrés :** il continue de vous accompagner pour les visites de chantier, la vérification des travaux facturés, le paiement des acomptes...

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous lors des permanences en mairie dans votre commune :

Rouen Seine Aménagement - Tél. 02 32 81 86 72



La Communauté de l'agglomération
Rouen-Elbeuf-Austreberthe
14 bis avenue Pasteur BP 589
76006 Rouen Cedex 1
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.la-crea.fr

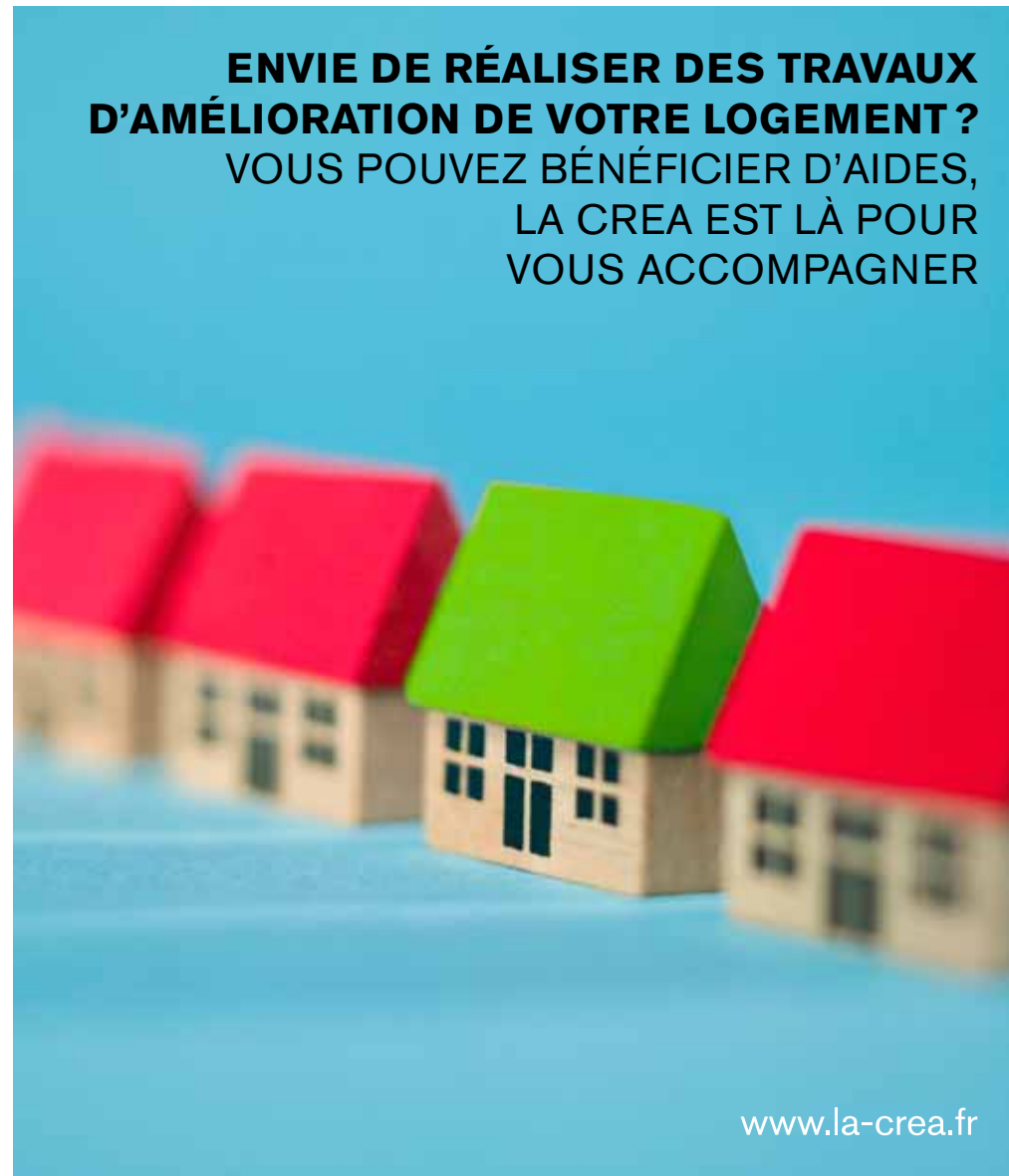


OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA VALLÉE DU CAILLY

Amélioration de l'habitat, adaptation du logement,
économies d'énergies...



**ENVIE DE RÉALISER DES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT ?
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AIDES,
LA CREA EST LÀ POUR
VOUS ACCOMPAGNER**



www.la-crea.fr

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement urbain (OPAH-RU) de la Vallée du Cailly.

Cette opération menée dans les communes de la Vallée du Cailly est initiée par la CREA pour aider les propriétaires à réhabiliter leur logement ou immeuble, par le biais de subventions et d'un accompagnement personnalisé et gratuit. La CREA, le Département de Seine-Maritime et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) se mobilisent pour vous aider à financer vos projets de rénovation.

Quels sont les travaux concernés ?

Les aides concernent des travaux de rénovation thermique, d'amélioration du logement, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou de remise aux normes d'habitabilité en cas de fortes dégradations.



Avant



Après

Comment savoir si je peux bénéficier d'une aide ?

Si vous êtes propriétaire du logement que vous habitez, les conditions d'éligibilité aux aides sont les suivantes :

- Vous ne dépassez pas les conditions de ressources fixées par le dispositif (ce seuil varie en fonction du nombre de personnes vivant au foyer)
- Votre logement a plus de 15 ans
- Vous n'avez pas bénéficié d'une aide de l'Anah ou d'un prêt à taux zéro durant les 5 dernières années
- Les travaux ne doivent pas être commencés et devront être réalisés par un professionnel.

Si vous êtes propriétaire bailleur, les exigences sont les mêmes sauf qu'il n'y a aucune condition de ressources. En contrepartie, les loyers doivent être conventionnés pendant 9 ans. De plus, vous pourrez déduire fiscalement de 30 % à 60 % de vos revenus locatifs, en fonction du niveau de loyers que vous choisissez.

De quelles aides puis-je bénéficier ?

Selon les conditions, les subventions peuvent varier de 20 à 80 % du montant de vos travaux.

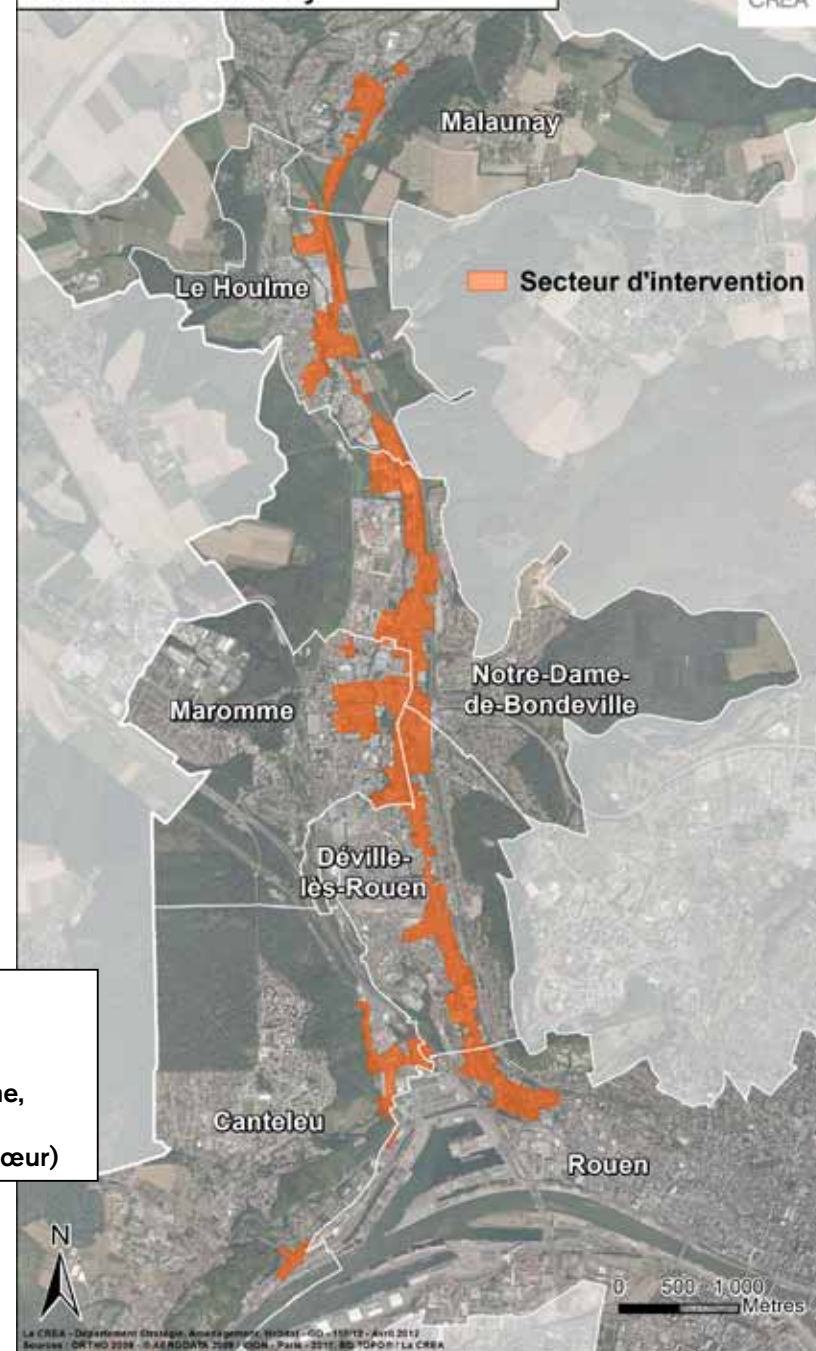
"Habiter Mieux"

Une subvention supplémentaire si les travaux permettent un gain énergétique supérieur à 25 %.



Les communes concernées ▶
Canteleu (Croiset-Bapeume),
Déville-lès-Rouen,
Le Houleme, Malaunay, Maromme,
Notre-Dame-de-Bondeville,
Rouen (quartier église Sacré-Cœur)

Secteur d'intervention de l'OPAH-RU de la Vallée du Cailly



0 500 1.000
Metres